

SÉANCE DU
27 MAI 2021

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Modification de la
subvention de la Ville à la
Fondation du Patrimoine**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 mai 2021
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 28 mai 2021
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 mai 2021

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUÈSSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt et un, le 27 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 mai deux mille vingt et un, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame BOUTIN, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame AGUINET à Monsieur PERICARD
Monsieur JEAN-BAPTISTE à Monsieur RICHARD

Secrétaire de séance :

Madame LESUEUR

N° DE DOSSIER : 21 C 10

OBJET : MODIFICATION DE LA SUBVENTION DE LA VILLE A LA FONDATION DU PATRIMOINE

RAPPORTEUR : Madame MACE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Créée par la loi du 2 juillet 1996, reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du Patrimoine a pour mission la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité non protégé par l'État. Afin de réaliser sa mission, la fondation soutient notamment les projets de restauration du patrimoine public des collectivités territoriales, en participant à leur financement ou en contribuant à mobiliser le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise. Elle participe également à des actions de sensibilisation de la population et à la sauvegarde du patrimoine local.

Les (co)propriétaires portant des projets de travaux sur l'extérieur des bâtiments anciens situés dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable peuvent prétendre au label de la Fondation du Patrimoine et ainsi bénéficier d'une subvention financière de la Fondation et d'une défiscalisation des dépenses engagées.

Le partenariat entre la Ville et la Fondation du Patrimoine s'est formalisé par la signature d'une première convention en date du 23 septembre 2019, pour un montant de subvention de 15 000 € versée par la Ville à la Fondation.

Quatre copropriétés ont bénéficié du label octroyé par la Fondation du Patrimoine : le 46 rue Saint Pierre (subvention de 390,60 € pour 39 059,40 € TTC de travaux labellisés), le 7 rue des Coches (subvention de 1 027 € pour 102 616,04 € TTC de travaux labellisés), le 9 - 9 bis - 9 ter rue de Poissy (subvention de 2 112 € pour 211 132,19 € TTC de travaux labellisés) et le 28 rue de Poissy (subvention de 1 963 € pour 98 143 € TTC de travaux labellisés).

La réforme législative intervenue le 30 juillet 2020, modifiant les pratiques de la Fondation du Patrimoine en imposant une subvention minimale de 2% du coût des travaux labellisés (article 7 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020) contre 1% auparavant, amène à envisager une redéfinition du montant de la dotation à allouer en 2021 à la Fondation du Patrimoine afin qu'elle puisse disposer des ressources financières nécessaires à son engagement auprès des particuliers réalisant des travaux permettant d'embellir le patrimoine bâti du centre-ville saint-germanois. Le doublement de la dotation allouée combiné au doublement de la subvention minimale octroyée par la Fondation du Patrimoine permettrait ainsi à la Fondation du Patrimoine de poursuivre le même rythme de subventionnement.

Ainsi il est proposé au Conseil Municipal d'accorder à la Fondation du Patrimoine une subvention de 30 000 € au titre de l'année 2021.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

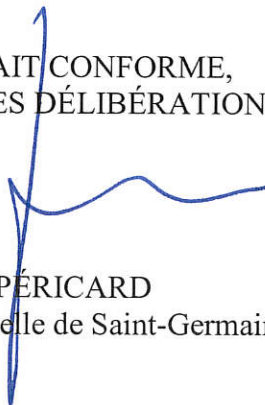
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE l'attribution par la Ville de Saint-Germain-en-Laye d'une subvention de 30 000 € à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2021 ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat et autres actes s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

**PARTENARIAT FONDATION DU PATRIMOINE
VILLE DE SAINT GERMAIN EN LAYE
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES YVELINES**

BILAN 2020-2021
&
HORIZON 2021 -2022

Contacts Fondation du patrimoine :

Hervé Lancelot

Délégué Régional

herve.lancelot@fondation-patrimoine.org

06 22 95 75 63

Jean-Louis Journet

Délégué départemental des Yvelines

jean-louis.journet0951@orange.fr

06 33 53 80 62

Marie de Merlis

Déléguée départementale adjointe des Yvelines,

secteur de Saint Germain en Laye

mdemerlis@yahoo.fr

Récapitulatif de l'usage de la dotation Ville de Saint Germain en Laye

Depuis la signature de la « **Convention le 23 septembre 2019** »

Montant de la dotation initiale : 15 000 € (versement le 20/11/2019)

LABEL BIDAULT 46 RUE SAINT PIERRE (2020): 390.60 €

LABEL ALBA OUEST, 7 RUE DES COCHES SAINT GERMAIN EN LAYE (2020) : 1 027€

LABEL COPRO, 9, 9BIS ET 9TER RUE DE POISSY (2020) : 2 112 €

LABEL SOGESYM, 28 rue de Poissy (2021) : 1 963 €

Total engagé : 5 492,6 €

Solde disponible : 9 507,4 €

Perspective 2021-2022

Réforme législative : Par l'article 7 de la 3ème Loi de finances rectificatives pour 2020 du 30 juillet 2020, le montant de la subvention nécessaire pour octroyer le label et enclencher le mécanisme fiscal est passé de 1 à 2% du montant des travaux.

Tendance : Les dossiers présentent des montants de travaux importants : montants de travaux de 100k euros en moyenne.

LES LABELS FISCAUX OCTROYES

Projet 1 : MAISON DUPUY A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Propriétaires : M. DUPUY Gérard Louis

Adresse du bien : 46 bis rue de Poissy, 78100 Saint Germain en Laye

Date d'octroi du label : 14 janvier 2019

Travaux concernés : Façade, ravalement, maîtrise d'œuvre.

Montant des travaux labellisés : **63 554€ TTC**

Subvention de la Fondation du Patrimoine : **636 € (CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES)**

Projet 2 : LABEL 46 RUE SAINT PIERRE, SAINT GERMAIN EN LAYE 2020

Propriétaires : Bénéficiaire : M CAZAUBON Jean, M BIDAULT Augustin

Adresse du bien : 46 RUE SAINT PIERRE, 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Date d'octroi du label : 26 février 2020

Travaux concernés : Façade, ravalement, maîtrise d'œuvre.

Montant des travaux labellisés : **39 059.40€ TTC**

Subvention de la Fondation du Patrimoine : **390.60 €**

Projet 4 : ALBA OUEST 7 RUE DES COCHES SAINT GERMAIN EN LAYE

Propriétaires : Copropriété ALBA OUEST SDC RUE DES COCHES

Adresse du bien : 7 rue des Coches, 78100 Saint Germain en Laye

Date d'octroi du label : 7 avril 2020

Travaux concernés : Architecte, façade, ravalement, couverture.

Montant des travaux labellisés : **102 616.04 € TTC**

Subvention de la Fondation du Patrimoine : **1 027 €**

Projet 1 : 9, 9 BIS ET 9 TER RUE DE POISSY

Propriétaires : Syndic 9, 9 BIS ET 9 TER RUE DE POISSY SAINT GERMAIN EN LAYE

Adresse du bien : 9, 9 BIS ET 9 TER RUE DE POISSY 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Date d'octroi du label : le 23 juillet 2020

Travaux concernés : Couverture, Façade, ravalement.

Montant des travaux labellisés : **211 132.19 € TTC**

Subvention de la Fondation du Patrimoine : **2 112 €**

Projet 5 : SOGESYM, 28 rue de Poissy

Propriétaires : Copropriété, syndic SOGESYM

Adresse du bien : 28 rue de Poissy, 78100 Saint Germain en Laye

Date d'octroi du label : 17 février 2021

Travaux concernés : Couverture, façade.

Montant des travaux labellisés : **98 143€ TTC**

Subvention de la Fondation du Patrimoine : **1 963€ (2%)**

LES PROJETS PUBLICS EN COURS

RECONSTRUCTION DU GRAND BASSIN DE SAINT GERMAIN EN LAYE

Date signature de la convention : **27/11/2020**

Travaux : reconstruction de grand bassin sur les plans de Le Nôtre

Montant prévisionnel des travaux : **5,2 M €**

Montant brut collecté (au 2 mars 2021) : 45 310 €

Nombre de donateurs : 167

(47280 € – 175 donateurs – 24%) au 14/0

Objectif de collecte : 200 000 €